



## Validation du label écologique

Des recherches et des enquêtes menées auprès des citoyens européens ont montré qu'à peine la moitié d'entre eux font confiance aux déclarations environnementales des entreprises. Par conséquent, les entreprises qui prennent des mesures fiables pour réduire leur impact sur l'environnement risquent de ne pas en récolter les fruits. Vincotte peut contribuer à rendre cela possible. Nous validons les éco-labels sur, par exemple, le contenu recyclé des produits, l'utilisation de sources d'énergie renouvelables et de matières renouvelables ou circulaires.

### Your tailor-made solution

Tout d'abord, nous sommes à l'écoute de la allégation environnementale ou de l'écolabel que vous souhaitez mettre sur le marché. Ensemble, nous examinons la meilleure façon de définir le label afin qu'il soit clair pour vos clients, et surtout vérifiable, pertinent et non trompeur. Nous utilisons la norme ISO14021 comme cadre, ainsi que le cadre 10YFP de l'ONU. En outre, nous sommes toujours à l'affût des initiatives prises dans le cadre du Green Deal européen.

### Your result

Dans tous les cas, vous recevrez un protocole qui indique clairement comment le label ou l'allégation est structuré. De cette façon, vous êtes armé contre toute question extérieure sur la fiabilité de votre label. Si l'allégation ou le label est vérifié périodiquement, nous établissons également un protocole de vérification qui énumère les contrôles effectués pour garantir la validité et la fiabilité du label. Enfin, vous recevez également un certificat Vincotte que vous pouvez utiliser pour la communication.

### Please note

ISO14021 - Étiquetage environnemental de type II

10YFP - Lignes directrices pour la fourniture d'informations sur la durabilité des produits

### In which situation?

Pour toutes les entreprises et organisations souhaitant commercialiser un label écologique ou une allégation environnementale fiable